

CCAS de CARQUEIRANNE



RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2024
Conseil d'Administration du 28 février 2024

SOMMAIRE

PREAMBULE

- 1. LE CADRE JURIDIQUE**
- 2. LES ELEMENTS DE RETROSPECTIVE**
- 3. L'ENDETTEMENT ET LA POLITIQUE TARIFAIRE**
- 4. LES RESSOURCES HUMAINES**
- 5. LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2024**
- 6. L'EVOLUTION DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT**
- 7. L'EVOLUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT**
- 8. LES POLITIQUES PUBLIQUES SOCIALES**

PREAMBULE

Le code général des collectivités territoriales prévoit pour les communes de 3 500 habitants et plus, la tenue d'un débat sur les orientations budgétaires au sein du conseil municipal dans un délai de deux mois précédant le vote du budget primitif. Cette disposition s'applique au C.C.A.S. des communes concernées.

Le rapport d'orientations budgétaires permet à l'ensemble des membres du conseil d'administration de disposer d'informations complètes relatives à la préparation du processus budgétaire.

Quant aux actions relevant de la section de fonctionnement, il retrace les évolutions des principales masses budgétaires, telles qu'elles résultent des orientations politiques fixées, mais également des contraintes extérieures qui s'imposent à la collectivité.

La loi du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (MAPTAM) a enrichi le DOB en prévoyant que le débat porte également « sur les engagements pluriannuels envisagés et sur l'évolution des caractéristiques de l'endettement de la collectivité ».

Puis la loi portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) du 7 août 2015 a apporté d'autres compléments visant à l'amélioration de la transparence financière, tels que :

- La présentation par l'exécutif de la collectivité à son assemblée délibérante avant l'examen du budget, d'un rapport sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que sur la structure et la gestion de la dette.
- Le rapport de présentation du DOB comporte en plus une présentation de la structure et de l'évolution des dépenses et des effectifs. Il précise notamment en matières de ressources humaines l'évolution prévisionnelle et l'exécution des dépenses de personnel, des rémunérations, des avantages en nature et du temps de travail.

Enfin, ces obligations d'information ont été renforcées par l'article 13 de la loi de programmation des finances publiques du 22 janvier 2018 qui prévoit que ce rapport doit aussi présenter les objectifs de la collectivité concernant l'évolution des dépenses réelles de fonctionnement et l'évolution du besoin de financement annuel.

Ce rapport sert de base au débat de l'assemblée délibérante et il en est pris acte par une délibération spécifique.

1. LE CADRE JURIDIQUE

LE CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

LE CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES

LA LOI MAPTAM DU 27 JANVIER 2014

LA LOI NOTRe DU 7 AOUT 2015

2. LES ELEMENTS DE RETROSPECTIVE**EXECUTION DU BUDGET 2023 SECTION FONCTIONNEMENT - RECETTES**

	70 Recettes service d'aide à domicile et rembourseme nts charges de personnel des budgets annexes	74 Subventions commune, fondation de France...	75 Recettes portage repas à domicile	DIVERS	TOTAL
CA 2021	1 148 651	791 501	212 467	88 545	2 241 164
CA 2022	1 114 876	746 645	173 029	125 906	2 160 456
CA 2023 PREVISIONS	947 345	676 780	226 867	272 669	2 123 661

LES ELEMENTS DE RETROSPECTIVE**EXECUTION DU BUDGET 2023 SECTION FONCTIONNEMENT - DEPENSES**

	011 Charges courantes d'exploitation (eau, électricité, téléphone, syndic, remboursement portage...)	012 Charges de personnel (total SAD + RW + administratifs CCAS)	65 Subventions de fonctionnement versées aux budget de la résidence Wetzels et du service d'aide à domicile	66 Charges financières (intérêts emprunts)	67 Charges exceptionnelles	DIVERS	TOTAL
CA 2021	562 302	1 217 978	312 779	14 267	136	27 553	2 135 015
CA 2022	666 540	1 087 684	161 877	11 106	0	27 355	1 954 562
CA 2023 PREVISIONS	630 636	939 393	391 458	8 581	0	27 354	1 997 422

LES ELEMENTS DE RETROSPECTIVE**EXECUTION DU BUDGET 2023 SECTION INVESTISSEMENT - RECETTES**

	10 Fond de compensation de TVA (récupération TVA) + reprise résultats N-1	13 Subventions d'investissem ent (commune)	16 Emprunts contractés	DIVERS	TOTAL
CA 2021	1 635	120 000	0	38 391	160 026
CA 2022	35 776	0	0	27 355	63 131
CA 2023 PREVISIONS	206 810	0	0	27 709	234 519

LES ELEMENTS DE RETROSPECTIVE**EXECUTION DU BUDGET 2023 SECTION INVESTISSEMENT - DEPENSES**

	16 Remboursement capital emprunts	21 Dépenses d'investissements (travaux, acquisition matériel...)	DIVERS	TOTAL
CA 2021	106 852	31 631	29 688	168 171
CA 2022	109 213	86 614	61 778	257 605
CA 2023 PREVISIONS	111 661	14 954	51 688	178 303

3. L'ENDETTEMENT ET LA POLITIQUE TARIFAIRE

ENDETTEMENT

CAPITAL RESTANT DÛ AU 01/01/2024

- 339 664,15 €

EXTINCTION DE LA DETTE

- DUREE DE VIE MOYENNE : 1 an et 9 mois

- EXTINCTION DE LA DETTE : 2027

CARACTERISTIQUES DES EMPRUNTS EN COURS

- 100% DES EMPRUNTS SONT A TAUX FIXES

- TAUX MOYEN GLOBAL: 2,03%

L'ENDETTEMENT ET LA POLITIQUE TARIFAIRE**POLITIQUE TARIFAIRE**

	2023	2024
RESIDENCE WETZEL PRIX DE JOURNEE	46,80 <i>(Tarif arrêté par le CD83)</i>	47,95 <i>(Tarif arrêté par le CD83)</i>
SAAD APA – TARIF HORAIRE	23 <i>(Tarif arrêté par le CD83)</i>	23,50 <i>(Tarif arrêté par le CD83)</i>
SAAD PAYANTS – TARIF HORAIRE	23	23,50 <i>(ajusté en fonction du tarif APA)</i>
PORTAGE DES REPAS	11	11,50
PARTICIPATION SORTIE DES SENIORS OU EVENEMENT	15	15
TELEALARME	20 à 29	20 à 29

4. LES RESSOURCES HUMAINES

EVOLUTION DES EFFECTIFS - RETROSPECTIVE

	01/01/2021	01/01/2022	01/01/2023
TITULAIRES / STAGIAIRES	34	29	23
CONTRACTUELS	1	4	3
CONTRATS AIDES	0	2	0

LES RESSOURCES HUMAINES

PRESENTATION DETAILLEE DES DEPENSES DE PERSONNEL 2023

Titulaires et Stagiaires

	Traitement de base	Régime indemnitaire	NBI	IHTS
CCAS	452 296,12	59 398,67	4 490,8	4 082,77

Contractuels

	Emplois Aidés	Vacataires	Saisonniers	Contractuels charges comprises
CCAS	0	0	5 251,30	56 256,85

Autres

Charges patronales et salariales titulaires, prime annuelle service public, compléments de rémunérations titulaires (supplément familial, participation mutuelle, astreintes, assurances, heures complémentaires titulaires...)	
CCAS	357 616,49

LES RESSOURCES HUMAINES

DUREE EFFECTIVE DU TEMPS DE TRAVAIL

La Collectivité a mis en application dès le 1er Janvier 2021, le dispositif des 1607 h. Une grande majorité des services travaillent 35h par semaine. Au 1^{er} janvier 2023, la durée hebdomadaire du travail est passée à 36h15mn, permettant aux agents de bénéficier de 7,5 jours de RTT par an.

Heures supplémentaires : La réalisation d'heures supplémentaires intervient en fonction des besoins du service. La maîtrise du poste des heures supplémentaires est une préoccupation majeure de la collectivité. La substitution d'un repos compensateur au paiement des heures supplémentaires est devenue le principe appliqué à l'ensemble des services.

Le RIFSEEP est un régime indemnitaire composé de deux primes : d'une part, une indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise (IFSE) répartissant les agents en différents groupes selon les fonctions exercées, versée mensuellement et d'autre part, un complément indemnitaire annuel (CIA) récompensant l'assiduité.

LES RESSOURCES HUMAINES

EVOLUTION DES EFFECTIFS PROSPECTIVES 2024

ANNEE 2024	CCAS
TITULAIRES / STAGIAIRES	22
CONTRACTUELS	3
CONTRATS AIDES	0
RECRUTEMENT PREVUS 2024	0
DEPART RETRAITE 2024	0
DEPART AUTRE COLLECTIVITE	0

5. LES GRANDES ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2024

LES OBJECTIFS PRIORITAIRES

CONFORTER ET AMELIORER LE NIVEAU DE QUALITE DU SERVICE RENDU

- ACCUEIL INFORMATION ET ORIENTATION
- RESIDENCE WETZEL
- SERVICES D'AIDE A DOMICILE : AIDE A DOMICILE – PORTAGE DE REPAS – TELEALARME
- SERVICE LOGEMENT
- LIEN SOCIAL (organisation de manifestations à destination des séniors)

SOUTENIR LA POLITIQUE MUNICIPALE DU MAINTIEN A DOMICILE DES PERSONNES AGEES

- INFORMATION SUR LES DROITS DES USAGERS
- SUBVENTIONS AUX BUDGETS DU SERVICE D'AIDE A DOMICILE ET DE LA RESIDENCE WETZEL
- AMELIORATION DU CONFORT DE LA RESIDENCE WETZEL
- RENOUVELLEMENT DU CONTRAT PLURIANNUEL D'OBJECTIFS ET DE MOYENS (CPOM) AVEC LE CD83 POUR LA RESIDENCE WETZEL (ateliers pour la préservation de l'autonomie)

6. L'EVOLUTION DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT 2024

	DEPENSES						RECETTES			
CHAPITRE	011 Charges courantes d'exploitation (eau, électricité, téléphone, remboursement portage...)	012 Charges de personnel (total CCAS + budgets annexes)	65 Subventions de fonctionnement versées aux budget de la résidence Wetzel et du service d'aide à domicile	66 Charges financières (intérêts emprunts)	67 Charges exceptionnelles	DIVERS	70 Recettes service d'aide à domicile + remboursement charges de personnel des budgets annexes	74 Subvention commune, fondation de France...	75 Recettes portage repas à domicile	DIVERS
CA 2023 PREVISIONS	630 636	939 393	391 458	8 581	0	27 354	947 345	676 780	228 102	272 669
BP 2024 PREVISIONS EVOLUTION S	0 à 1%	0 à 1%	0 à 1%	6 663	0%	0 à 1%	0 à 1%	0 à 1%	0 à 5%	0 à 1%

Il est prévu, à minima, de maintenir les dépenses de fonctionnement à leur niveau de 2023, en raison notamment des incertitudes liées aux recettes et à la conjoncture actuelle.

7. L'EVOLUTION DE LA SECTION INVESTISSEMENT 2024

	DEPENSES				RECETTES			
CHAPITRE	16 Remboursement capital des emprunts	20 Immobilisation incorporelles (logiciels...)	21 Dépenses d'investisseme nts (travaux, acquisition matériel...)	DIVERS	10 Fond de compensatio n de TVA (récupératio n TVA)	13 Subventions d'investisseme nt	16 Emprunts contractés	DIVERS
CA 2023 PREVISIONS	111 661	0	14 954	51 688	17 196	0	0	217 323 (DONT 189 614 AFFECTATION)
BP 2024 PREVISIONS EVOLUTION	114 199	0	24 000	51 333	14 210	0	0	175 322

Il est prévu de maintenir un niveau de dépenses d'investissement satisfaisant.

8. LES POLITIQUES PUBLIQUES SOCIALES

POLITIQUE DE L'ACCUEIL DU PUBLIC

OBJECTIFS	Favoriser l'accueil et l'orientation des usagers, quelque soit la demande Adaptation de l'accueil pour la réception des Personnes à Mobilité réduite
STRUCTURES ET SERVICES CONCERNES	CCAS – SERVICE D'AIDE A DOMICILE – SERVICE LOGEMENT - RESIDENCE WETZEL (RW)
ACTIONS 2024 PREVUES	Formation des agents d'accueil Mise en accessibilité selon l'Agenda D'Accessibilité Programmé (AD'AP) Finalisation de l'aménagement des nouveaux locaux du CCAS

LES POLITIQUES PUBLIQUES SOCIALES**POLITIQUE MAINTIEN A DOMICILE**

OBJECTIFS	Favoriser le maintien à domicile des seniors à travers les services d'aide à domicile (SAD) et une résidence autonomie Améliorer le cadre de vie des résidents de la résidence autonomie Garantir la sécurité et l'entretien des structures d'accueil Accompagnement social Formation des agents
STRUCTURES ET SERVICES CONCERNES	Service d'aide à domicile Résidence Wetzel (RW) Service de téléalarme Portage des repas à domicile
ACTIONS 2024 PREVUES	Mise en œuvre du nouveau CPOM 2023-2027 pour la RW Développement des animations à la RW Réfection des studios à la RW Remplacement du mobilier du salon de la RW Remplacement du matériel usagé de la RW Accompagnement et visites au domicile des bénéficiaires du SAD et de la RW Formation des agents

LES POLITIQUES PUBLIQUES SOCIALE**POLITIQUE ANIMATION SENIORS**

OBJECTIFS	Développer un lien social en faveur des séniors Organiser les évènements majeurs en matière d'animation Développer les animations à la R.W. Favoriser les rencontres intergénérationnelles
STRUCTURES ET SERVICES CONCERNES	Administration générale du CCAS Service animations de la RW
ACTIONS 2024 PREVUES	Organisation des évènements : journées de l'âge d'or, colis de Noël des séniors Organisation d'ateliers thématiques Réalisation d'un programme d'animations et mise en œuvre à la RW Organisation d'évènements intergénérationnels Actions de communication

LES POLITIQUES PUBLIQUES MUNICIPALES**POLITIQUES SOCIALES**

OBJECTIFS	Favoriser l'accès aux services publics Favoriser l'accès aux droits Accompagnement social Instruction des dossiers sociaux Favoriser l'accès au logement Solidarité
STRUCTURES ET SERVICES CONCERNES	Administration générale CCAS : Accueil ; Bureau Information et Aide Sociale (BIAS guichet unique) Service logement Bureaux des permanences Résidence Wetzel
ACTIONS 2024 PREVUES	Assurer la tenue des permanences au CCAS Développement des partenariats avec les organismes assurant des permanences Signature de la convention avec le CLIC HADAGE Formation des agents Collaboration avec les partenaires pour les logements sociaux livrés en 2024 Organisation du Téléthon